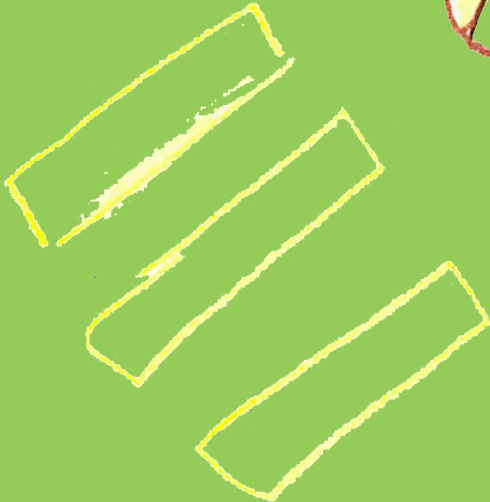
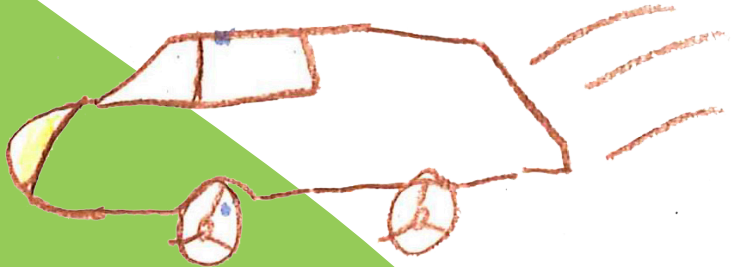
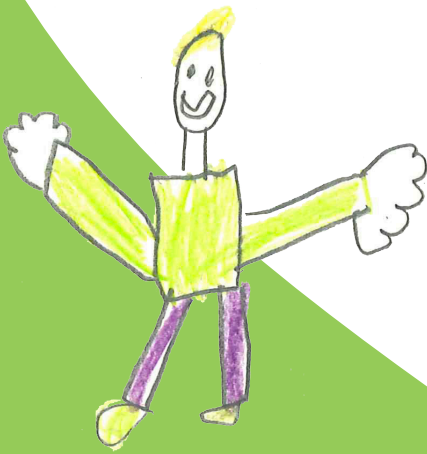


# Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

du Collège du Grand-Pont  
Automne 2021



## Chers Parents,

En février 2021, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire du Collège du Grand-Pont qui a été réalisé dans le courant de l'année 2021. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école. Le territoire urbain est conçu par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui empruntent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité !

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités ? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant ? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Le chemin de l'école a rythmé le quotidien de nos jeunes années et laissé dans nos mémoires de délicieux souvenirs.

Aujourd'hui en tant qu'adulte, il est donc de notre responsabilité commune de garantir un chemin de l'école sûr et adapté pour nos jeunes générations, afin qu'elles puissent vivre une expérience comparable à ce que nous avons vécu.

Seuls ou accompagnés, à pied, à vélos ou en bus scolaires, les enfants appréhendent à travers le chemin de l'école leur quartier et l'environnement qui les entoure. Comme nous tous, ils constituent donc des acteurs à part entière de l'espace public et ont à ce titre le droit de donner leur avis sur ce dernier et surtout de prétendre à un espace public adapté à leurs besoins.

Au quotidien, la Commune de Lutry fait de son mieux pour tendre vers cette direction et garantir à tous un espace public de qualité. Néanmoins, les besoins des enfants sont spécifiques et parfois difficiles à identifier. C'est donc sur la base de ce constat que la Commune de Lutry a décidé de mandater le Bureau romand de l'ATE pour réaliser un plan de mobilité scolaire au Collège du Grand-Pont. Grâce à cette démarche, les enfants, mais aussi les parents, les enseignants et tous les acteurs du monde scolaire ont pu ainsi transmettre leurs ressentis et leurs expériences pour que les espaces publics lutriens deviennent un lieu de vie adaptés à tous les besoins. Lutry est une commune dont les aménagements urbains ont beaucoup évolué ces dernières années et vont encore profondément changer dans les années à venir, pour s'adapter aux besoins de la population et à l'augmentation démographique. Les aménagements routiers et les mesures de sécurité liées doivent sans cesse s'adapter à ces évolutions urbanistiques et démographiques, d'où la nécessité d'un plan de mobilité scolaire.

À tous les acteurs petits et grands, impliqués dans la réalisation de ce document UN GRAND MERCI !

## Les étapes du Plan de mobilité scolaire

### 1. Février 2021

Enquête auprès des parents, enfants et enseignants

### 2. Août 2021

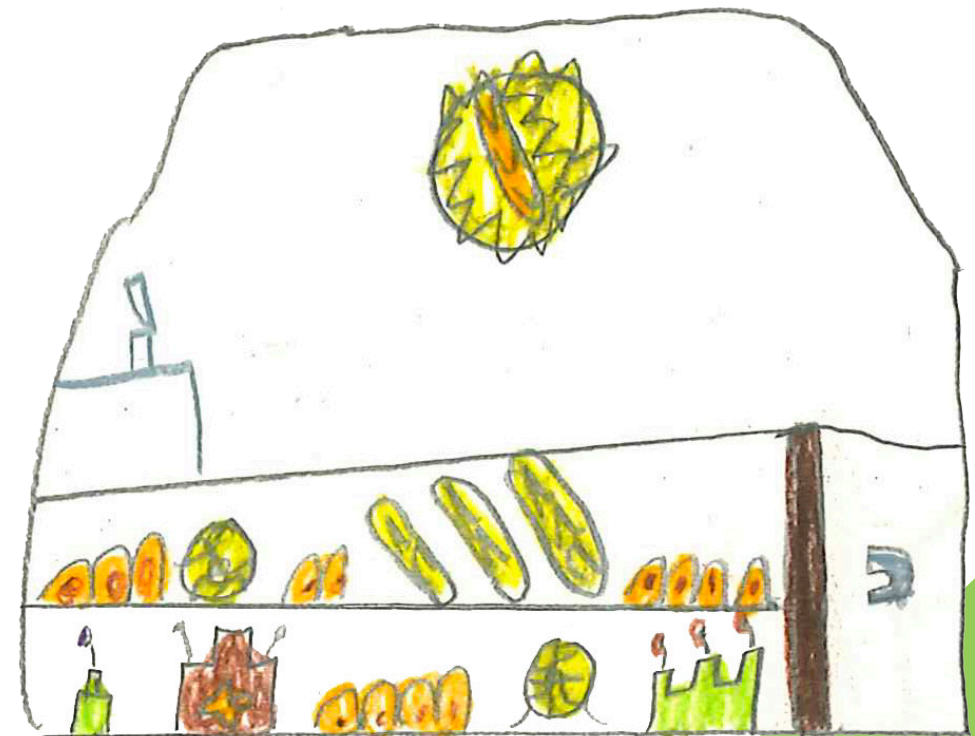
Présentation du bilan à la commune  
Visite des points dangereux avec un expert du BPA Bureau de prévention des accidents et des représentants de la commune

### 3. Automne 2021

Distribution du journal aux parents  
Présentation des recommandations et discussion des propositions

### 4. Dès 2022

Suivi des mesures



## Quelle mobilité autour des écoles ?

En février 2021, des questionnaires ont été distribués à tous les enfants, parents et enseignant-e-s du Collège du Grand-Pont.

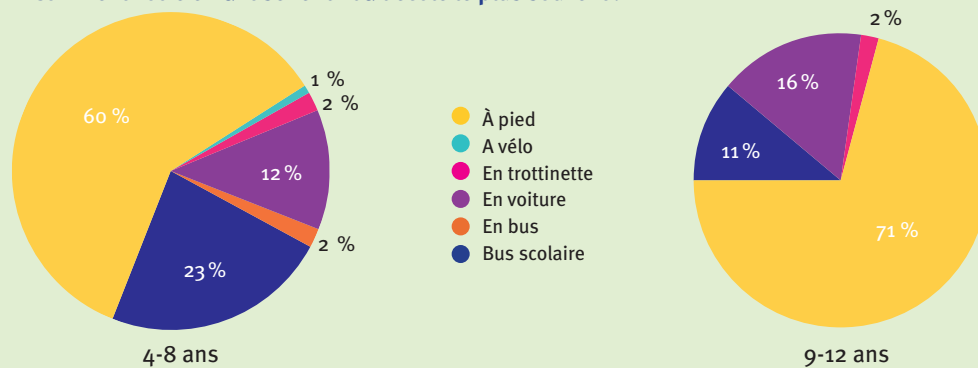
Les réponses ont été analysées selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge.

Le taux de retour a été très positif : 94% des parents, 74% des enfants et 69% du corps enseignant ont retourné un questionnaire.

### Du côté des parents

#### A pied à l'école

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



#### Des distances courtes à pied

La durée moyenne des trajets des enfants vers l'école (tous modes de transports confondus) correspond à des distances courtes. Ainsi, tant les plus petits que les plus grands effectuent des trajets à pied inférieurs à 10 minutes, soit une distance maximale de 650 m. Les plus longs trajets s'effectuent en 25 minutes, à pied ou en bus scolaire.

En voiture, les déplacements ont une durée moyenne de 7 minutes.

TEMPS DE MARCHÉ	DISTANCE PARCOURUE *
5 minutes	325 m
10 minutes	650 m
15 minutes	975 m
20 minutes	1'300 m

\* Vitesse moyenne d'un enfant → David, K., et Sullivan, M. (2005). Expectations for walking speeds: standards for students in elementary schools. Pediatric Physical Therapy, 120-127.

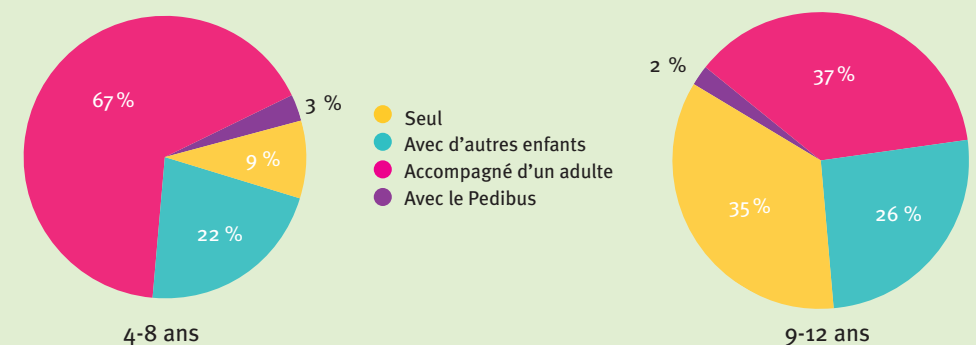


#### Un accompagnement qui dépend de l'âge de l'enfant

Les enfants de 4 à 8 ans sont pour la plupart accompagnés par un adulte pour aller à l'école, principalement parce qu'ils sont trop jeunes (49%). Un taux d'accompagnement tout à fait normal, compte tenu de leur âge.

Du côté des 9-12 ans, la majorité des enfants se rend à l'école « seul » ou « avec d'autres enfants ». Toutefois, une part importante des enfants est encore accompagnée d'un adulte. L'accompagnement s'explique par le plaisir de cheminer avec son enfant (28%) et parce que l'école se situe sur le chemin des activités des parents (24%).

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



## Les itinéraires des élèves

La carte ci-dessous illustre les cheminements empruntés par les élèves pour se rendre à l'école en mobilité douce. Plus il y a d'enfants qui empruntent un itinéraire, plus la couleur du trait tend vers le rouge.

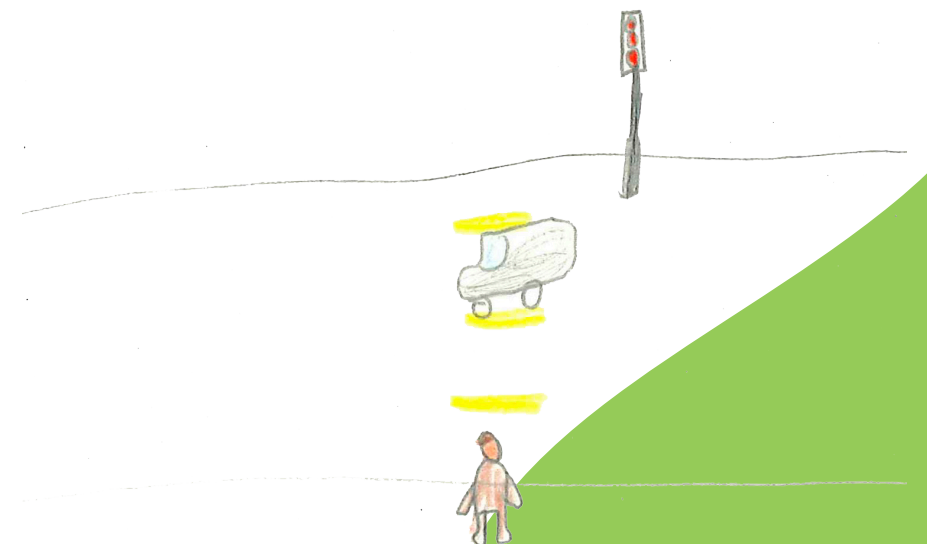
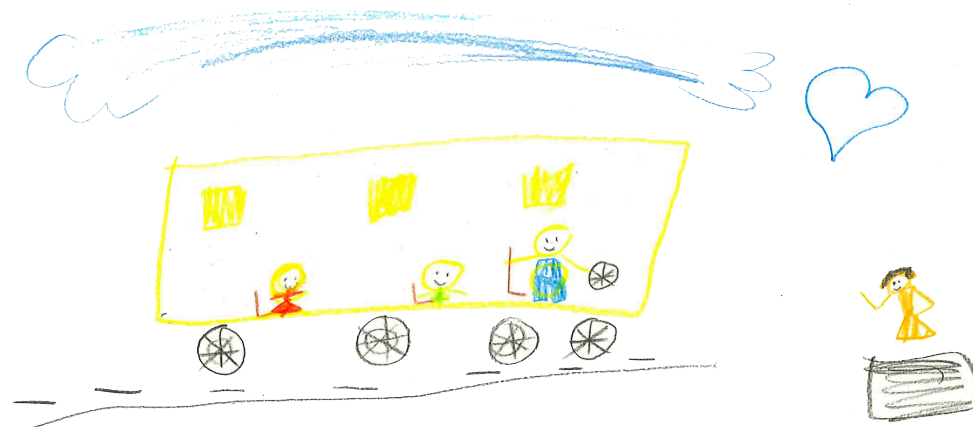
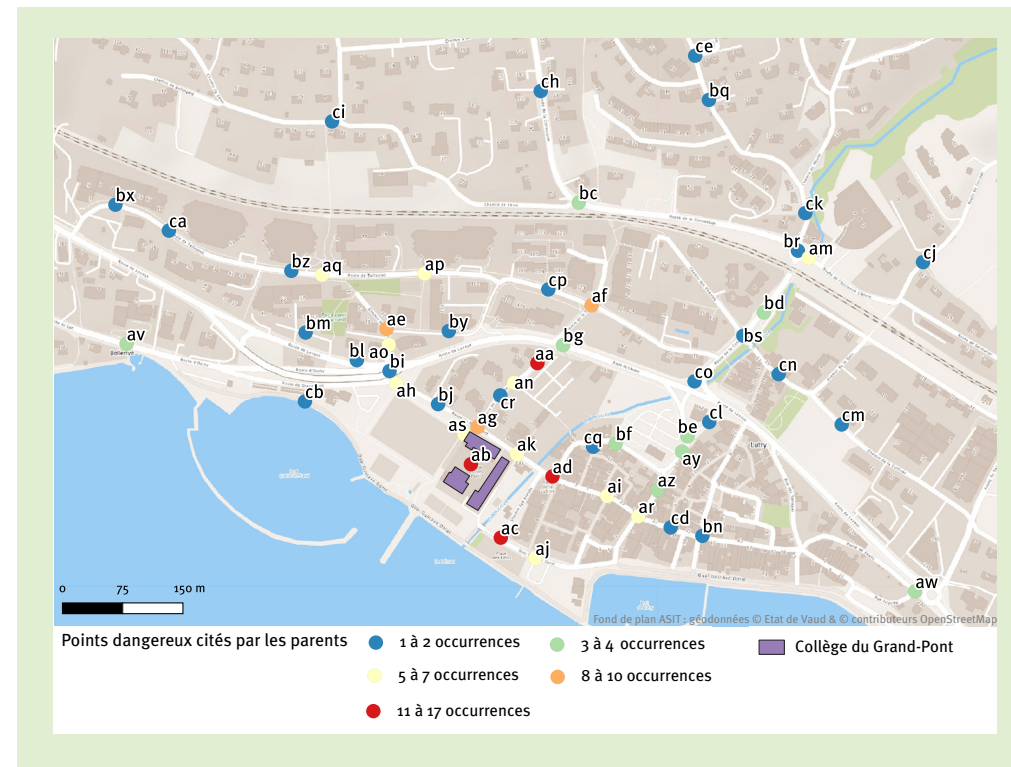
Les itinéraires les plus empruntés par les enfants sont l'avenue du Grand-Pont et le chemin de la Combe avec des flux d'enfants journaliers supérieurs à 100.

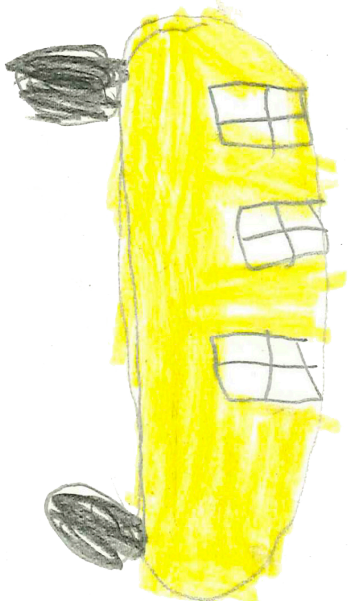
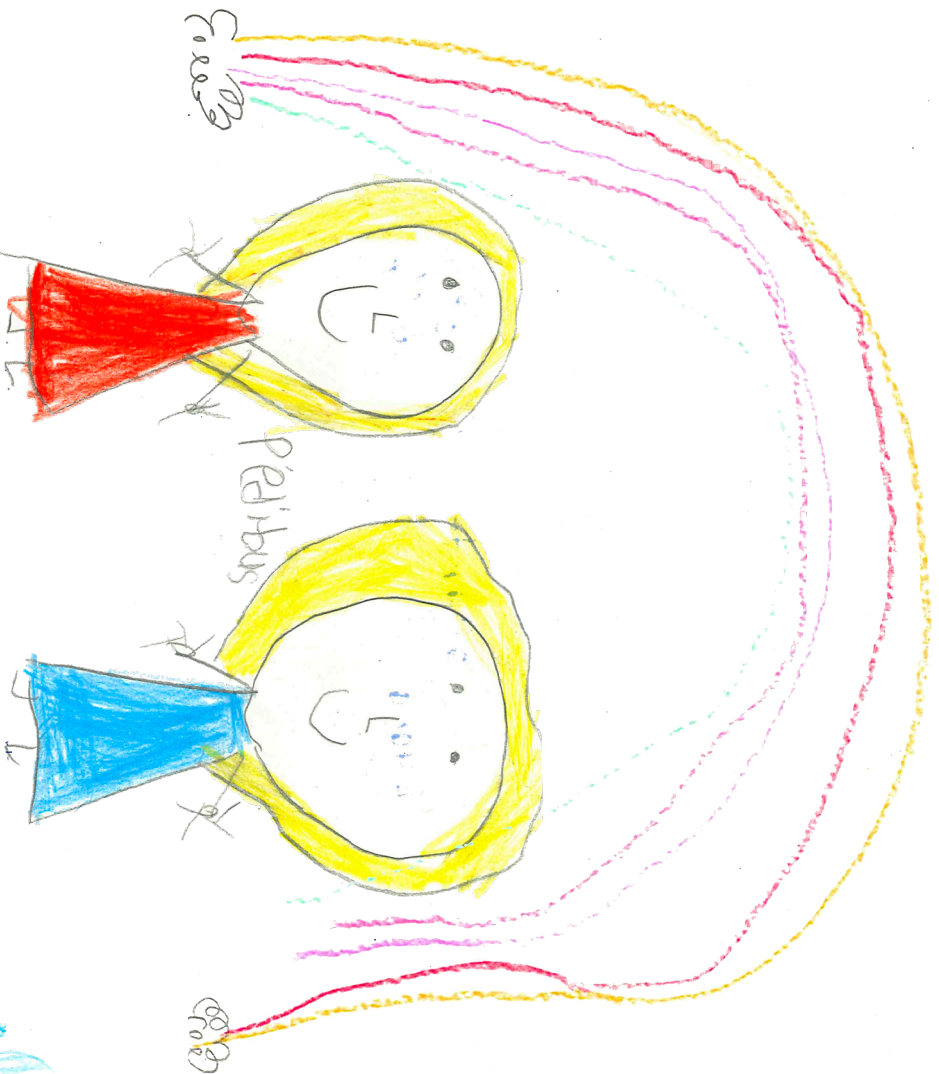
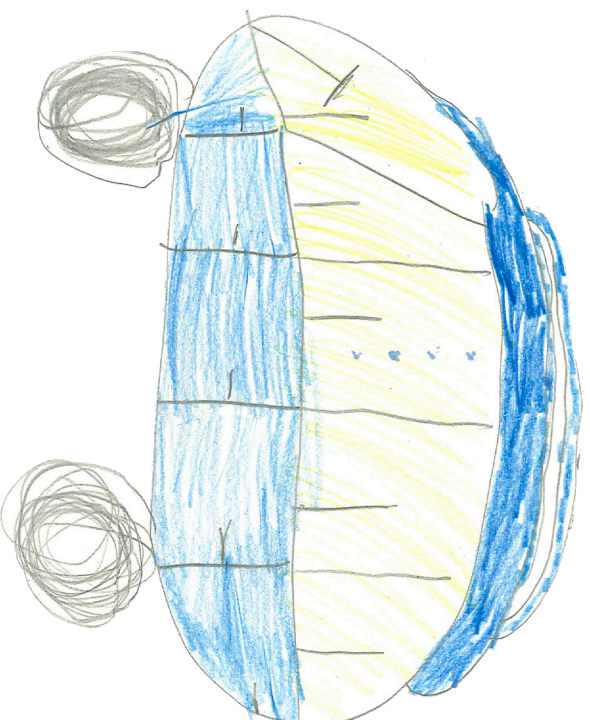
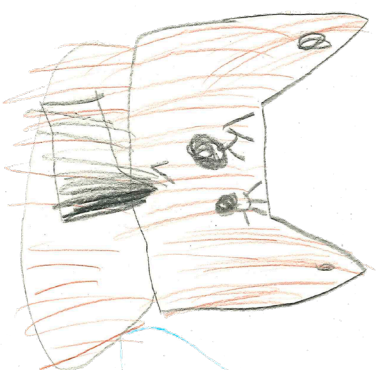
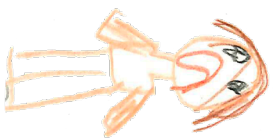
Il est intéressant de noter que ces axes très fréquentés par les enfants en mobilité douce sont les mêmes que ceux utilisés par les enfants accompagnés en voiture ou en bus scolaire, ce qui a donc un fort impact sur l'augmentation de l'insécurité pour les écoliers, plus vulnérables, à pied, à vélo ou en trottinette.



## Les points dangereux

71 points potentiellement dangereux ont été mis en évidence à l'aide de la carte située au dos des questionnaires parents et enseignant-e-s. Ces points ont fait l'objet de visites de terrain et seront prochainement évalués par l'ATE et le BPA Bureau de prévention des accidents en collaboration avec la Commune de Lutry.





## Une Zone 30 km/h ? Quel comportement adopter ?

Plusieurs rues par lesquelles les écoliers cheminent se trouvent en zone 30 km/h. Pour le confort et la sécurité de tous, il est important de rappeler les règles à respecter dans la zone 30 :

### Pour les piétons

- Le piéton n'est pas prioritaire dans la zone 30.
- Il n'y a pas obligatoirement de passage pour piétons pour indiquer la traversée.
- Le piéton peut traverser partout, mais il doit observer attentivement la circulation et s'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de s'engager.
- Des passages piétons peuvent être maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité.

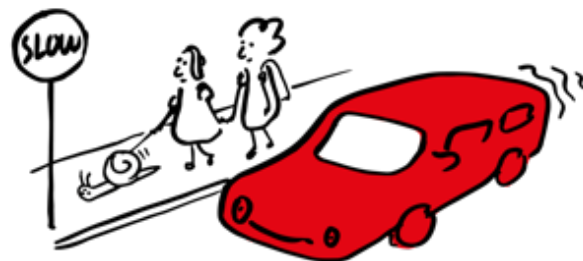
### Pour les voitures et les deux-roues

- Les véhicules ont la priorité sur les piétons.
- Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention.
- Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée.
- La priorité de droite s'applique.

Limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.

### \* Pourquoi n'y a-t-il pas de passages piétons dans les zones 30 km/h ?

Car les piétons ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires, les piétons sont ainsi encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles. Malgré l'interdiction de passages piétons, ces derniers peuvent toutefois être maintenus dans quelques cas particuliers aux abords des écoles ou des EMS, selon l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.



## Parents-taxis, attention danger !

De nombreux parents accompagnent les enfants en voiture à l'école. Cette situation crée une augmentation du trafic automobile aux heures où de nombreux enfants se rendent à l'école à pied, à vélo ou en trottinette. Une situation dangereuse pour tous les enfants.

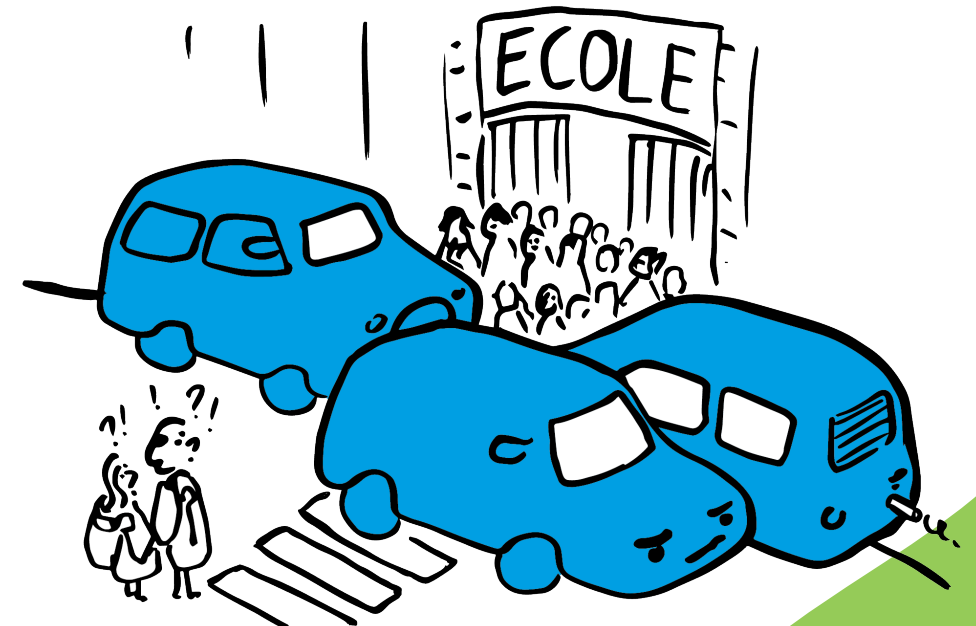
Une solution simple pour réduire le trafic automobile aux abords de l'école est de se déplacer à pied ou à vélo. De plus, cela réduit les risques d'accident et les enfants y prennent du plaisir.

**Alors, chers parents, si vous avez le choix, privilégiez les modes doux pour aller à l'école, votre enfant acquerra de bons comportements tout comme de nouvelles compétences et vous contribuerez ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr pour votre enfant et ses camarades !**

### Que faire si vous devez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture ?

Si toutefois, vous deviez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture, merci de veiller aux règles essentielles à la dépose-minute :

- Déposez votre enfant dans un emplacement sécurisé, mais pas devant l'école où passent plusieurs centaines d'enfants piétons.
- Ne stationnez jamais sur les trottoirs, vous mettez en danger la sécurité des autres enfants.
- N'utilisez jamais les entrées et sorties de parkings privés, vous êtes en infraction et les manœuvres engendrées sont autant de dangers pour votre enfant comme pour ses camarades.
- Soyez très attentifs à la sécurité des nombreux piétons qui cheminent aux heures d'arrivée et de sortie de l'école.



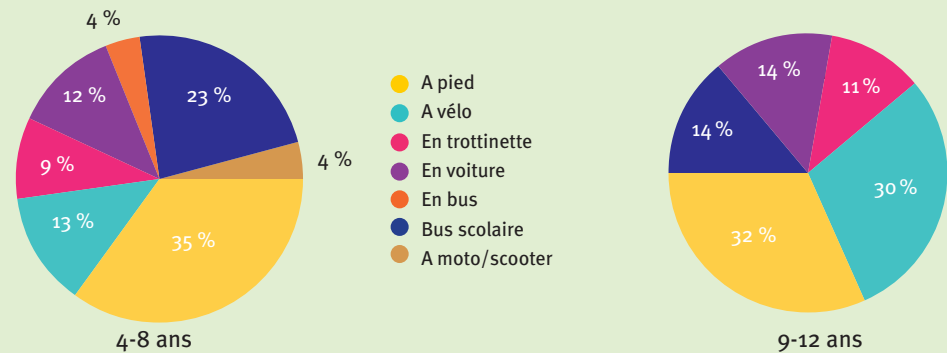
## Du côté des enfants

### Des enfants qui veulent se rendre à l'école en modes doux

S'ils avaient le choix, petits et grands opteraient en majorité pour la mobilité douce (61%). Les enfants sont nombreux à souhaiter venir à l'école à pied, mais ils sont également nombreux à désirer venir à vélo, notamment les 9-12 ans. Un moyen de transport qui reste toutefois peu utilisé par les enfants.

Le bus scolaire est également un moyen de transport très apprécié, en particulier auprès des plus jeunes (23%).

#### Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



### Un souhait d'être accompagné qui diffère selon l'âge

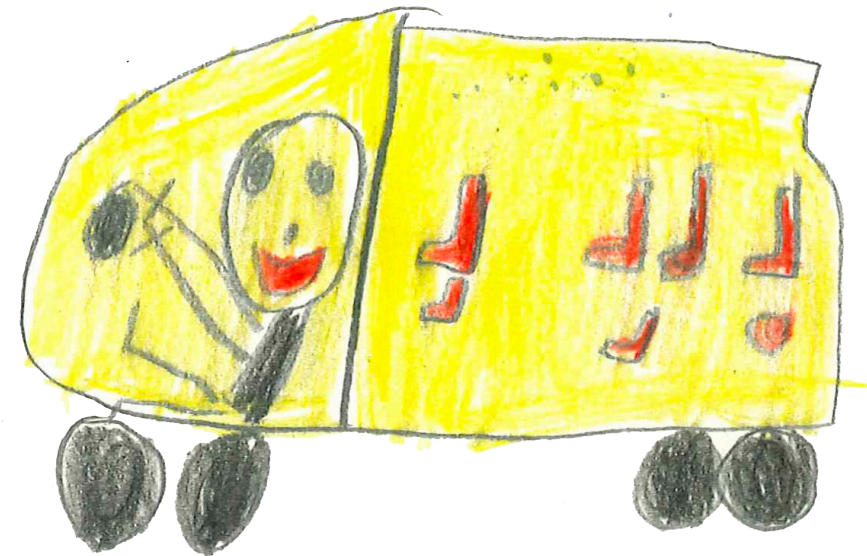
Une large majorité des 9-12 ans aimerait se rendre à l'école avec d'autres enfants (68%). Chez les petits, la plupart préfèrent s'y rendre accompagnés d'un adulte (45%) ou avec d'autres enfants (36%).



## Un fort sentiment de sécurité chez les jeunes enfants

Les enfants se sentent majoritairement en sécurité sur le chemin de l'école. En particulier chez les enfants de 4 à 8 ans, où un fort sentiment de sécurité est présent (78%). Du côté des 9 à 12 ans, seule la moitié d'entre eux se sent en sécurité, un quart a un peu peur et le dernier quart se sent en danger sur le chemin de l'école. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les enfants de 4 à 8 ans sont plus souvent accompagnés d'un adulte.

Du côté des parents, le sentiment de sécurité est un peu moins marqué, bien que la majorité d'entre eux estime que le chemin est peu dangereux (55%). Plusieurs pistes sont évoquées pour expliquer ce sentiment, notamment la dangerosité de certaines traversées piétonnes, la vitesse des voitures ou encore la présence de trop nombreux parents taxis.









#### **ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !**

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pedibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pedibus, on est toutes et tous gagnant-e-s !

La Coordination Pedibus Vaud vous répond et vous aide pour créer votre Pedibus !

#### **Coordination Pedibus Vaud**

Vanessa Merminod  
vaud@pedibus.ch  
Tel. 022 344 22 55 – du lundi au jeudi de 9h à 14h30  
www.pedibus.ch

#### **Association des parents d'élèves de Lutry**

Route de La Conversion 32  
1095 Lutry  
079 349 81 85  
info@apelutry.ch  
www.apelutry.ch



#### **Pour tout renseignement sur les Plans de mobilité scolaire :**

[www.mobilitescolaire.ch](http://www.mobilitescolaire.ch)

#### **Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :**

[pms@ate.ch](mailto:pms@ate.ch)  
022 734 70 44

#### **Association transports et environnement (ATE)**

Bureau romand  
Françoise Lanci-Montant, responsable  
9, rue des Gares / 1201 Genève  
Tel. 022 734 70 44 [bureau-romand@ate.ch](mailto:bureau-romand@ate.ch) /  
[www.ate.ch](http://www.ate.ch) / [www.mobilitescolaire.ch](http://www.mobilitescolaire.ch)

Pour une mobilité  
d'avenir **ate**



**Commune  
de Lutry**